

BLAINVILLE INFOS N°127 - janvier 2018

VŒUX 2018

Le conseil municipal vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 et vous invite à la traditionnelle cérémonie des vœux, qui aura lieu à la salle des fêtes, le samedi 27 janvier 2018, à 15 heures.

LÉGION D'HONNEUR

Louis TEYSSIER, ostréiculteur blainvillais et président du Comité Régional de la Conchyliculture Normandie-Mer du Nord, a été promu au grade de chevalier de la légion d'honneur sur proposition de monsieur Stéphane TRAVERT, ministre de l'Agriculture. Le conseil municipal lui adresse ses très vives félicitations.

DÉFENSE CONTRE LA MER

Le conseil municipal a décidé de poursuivre son essai de défense du cordon dunaire de Gonneville contre la mer. Il s'agit d'un essai combinant fascines, pieux hydrauliques, ganivelles et rechargement en sable. Le montant total des travaux actés en 2017 sur ce site s'élève à 132 209.87 €.

NETTOYAGE DE LA PLAGE

Chaque année, depuis 2007, le comité régional de la conchyliculture organise une journée de ramassage des déchets sur notre plage. Le ramassage 2017 a porté sur près de 2 m³.

PLU

Le conseil municipal a transmis le projet de PLU au conseil de la communauté de communes de Coutances mer et bocage pour délibération suite au transfert de compétence en matière de politique d'urbanisme.

CONCESSIONS CIMETIÈRE

A compter du 1^{er} janvier 2018, les tarifs en vigueur en matière de concessions au cimetière sont les suivants :

Concession ordinaire sans caveau pour 50 ans	300 €
Concession dans columbarium (case incluse) pour 50 ans	300 €
Concession avec cavurne pour 50 ans	400 € (concession 170 € + cavurne 230 €)
Dépôt des cendres dans puits de recueil	50 €

DOSSIER D'INFORMATION SUR L'IMPLANTATION D'UNE NOUVELLE ANTENNE ORANGE POUR LA TÉLÉPHONIE MOBILE

L'implantation de cette nouvelle antenne est prévue à la Carrière Hue. Le dossier d'information est consultable en mairie aux heures d'ouverture.

ÉTAT-CIVIL

Mariage : le 07 octobre : Christine BERNARDINI et Robert SEBIRE 11 rue du Vieux Lavoir
Décès : le 13 novembre : Louise BADIN née DE SAINT JORE 88 ans 15 impasse des Orchidées
le 09 décembre : André DUBUC 71 ans 26 rue de Grouchy
le 14 décembre : Bernard LE FELLIC 82 ans 81 route de la Louverie
le 27 décembre : Thierry LAFOND 55 ans 21 route de la Louverie

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Une note de l'institut national de la statistique et des études économiques nous informe que la population totale de Blainville-sur-mer s'élevait à 1697 habitants au 1^{er} janvier 2015, et la population municipale à 1634 habitants à la même date. La population comptée à part, soit 63 habitants, comprend les Blainvillaises et les Blainvillais résidant en maison de retraite, et en résidence étudiante.

A partir de la même source, selon les mêmes méthodes de calcul, on note un accroissement continu de la population blainvillaise.

Date	1 ^{er} janvier 2011	1 ^{er} janvier 2013	1 ^{er} janvier 2014	1 ^{er} janvier 2015
Population municipale	1569	1586	1610	1634
Population comptée à part	49	59	61	63
Population totale	1618	1645	1671	1697

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COUTANCES MER ET BOCAGE

Ci-dessous les attributions de compensation des communes de l'ancienne communauté de communes de Saint-Malo-de-la-Lande. Lorsque l'attribution est positive, cela veut dire que la communauté de communes reverse la somme à la commune. Lorsque l'attribution est négative, cela veut dire que la communauté de communes facture la somme à la commune.

Si la commune de Blainville-sur-mer est la commune retouchant le plus parmi les 64 communes de la communauté de communes de Coutances mer et bocage, c'est principalement dû à l'importance du potentiel fiscal économique de notre commune, c'est-à-dire à la présence sur notre territoire communal de nombreuses entreprises commerciales et artisanales dont le nombre continue d'ailleurs de croître, sans tambours ni trompettes.

	Compensation	Potentiel fiscal
Agon-Coutainville	- 192 870 €	425 340 €
Ancteville	- 6 241 €	7 940 €
Blainville-sur-Mer	+ 174 943 €	219 508 €
Brainville	- 6 397 €	7 748 €
Boiroger – Gouville-sur-Mer	- 41 583 €	165 411 €
Gratot	+ 5 150 €	45 541 €
Heugueville-sur-Sienne	- 13 854 €	25 012 €
La Vendelée	- 7 194 €	17 100 €
Montsurvent	+ 3 603 €	36 085 €
Saint-Malo-de-la-Lande	- 25 784 €	17 457 €
Servigny	- 5 284 €	6 580 €
Tourville-sur-Sienne	- 17 045 €	38 515 €

STATIONNEMENTS INTERDITS

Suite à plusieurs plaintes émanant de personnes handicapées ou en charge de handicapés, il convient de rappeler, pour la énième fois, que le stationnement est strictement interdit sur les emplacements réservés aux handicapés ainsi que sur l'ensemble des trottoirs.

VITESSE EXCESSIVE

Les plaintes relatives à la vitesse de circulation automobile excessive se multiplient. Elles proviennent de tous endroits : bourg, lotissements, routes départementales, routes communales. Il est donc utile de rappeler à nouveau l'obligation de respecter les limitations en vigueur.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

L'entretien des espaces verts bordant les propriétés privées et longeant la voirie publique est à la charge des riverains, tout comme les trottoirs.

Pour l'entretien du domaine communal, le conseil municipal a opté pour le zéro phyto. Cette décision implique l'achat d'un équipement spécifique pour le traitement à chaud des « mauvaises herbes », en particulier dans le cimetière. Ce parti pris environnementaliste doit conduire à adopter de nouveaux comportements, notamment à l'égard de l'herbe qui peut être belle sans être tondu à ras.

AMÉNAGEMENT ENTRÉE OUEST DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE

Les communes de Saint-Malo-de-la-Lande et de Blainville-sur-mer ont décidé, en partenariat, l'aménagement de l'entrée ouest de Saint-Malo-de-la-Lande, à partir de la sortie de la route de la Robinière desservant la Chardotterie et la Devauserie.

L'étude préalable du bassin versant des eaux pluviales est terminée. Les emprises sur les terrains privés sont en cours de négociation. Les parties blainvillaises ont donné leur accord de principe et les opérations de bornage ont été effectuées.

Le conseil départemental, chef de file de l'opération, s'est engagé à agir rapidement. Les deux conseils municipaux ont approvisionné leurs budgets en conséquence.

TOILETTES PUBLIQUES

Les nouvelles toilettes publiques de la place de la mairie sont dorénavant utilisables.

RAPPELS EN CAS DE TEMPÊTE

En période tempétueuse, la circulation des personnes est strictement interdite le long de la plage à marée montante et en front de mer et de havre à marée haute aux plages nord et sud de Blainville-sur-mer. Il est aussi strictement interdit de franchir les barrières de sécurité mises en place.

Par ailleurs, en cas de vent fort, il est très important de mettre à l'abri tous objets risquant de s'envoler et de constituer de ce fait des objets extrêmement dangereux, tout particulièrement les containers à poubelles.

RÉUNION PUBLIQUE HAUT DÉBIT – RÉSEAU MIMO

L'entreprise OZONE, fournisseur d'accès internet, organise une réunion publique, **le mardi 30 janvier 2018, à 18h30, à la salle des fêtes**, sur le réseau MiMo. Elle concerne les foyers non éligibles à la fibre optique et dont le débit ADSL est faible.